



Ottawa, le 14 avril 2003

AVIS DES DOUANES N-508

Mesures visant à réduire la paperasserie lors de l'importation d'envois commerciaux au Canada

1. Cet avis vise toutes les parties impliquées à l'importation d'envois commerciaux au Canada et fait suite à la proposition douanière P-012, émise le 21 février 2002. Cet avis est émis suite à l'évaluation des commentaires de la clientèle interne et externe par rapport à cette proposition.
2. Le premier point de la proposition ayant fait l'objet de discussions était « l'annulation de la copie retour à l'importateur ou au courtier dans la documentation SEA (Système d'examen avant l'arrivée) ». Ce concept ne sera pas mis en œuvre puisqu'il ne permettrait aux non-adhérents au SAED de se prévaloir des options de service SEA.
3. Le second point était « l'élimination du rapport d'avis de mainlevée ». Ce rapport détaille les transactions dédouanées le jour ouvrable précédent et est distribué par le bureau de douane local à l'importateur, au courtier ou au mandataire approprié. Le rapport s'ajoute à la réception, par l'importateur ou le courtier, d'un avis de mainlevée par le STAM ou le SAED. Suite aux commentaires reçus, ce rapport ne sera plus imprimé et fourni aux détenteurs de comptes-garanties au bureau de mainlevée. Cette modification entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2003.
4. Les courtiers en douane qui craignent ne pas recevoir d'avis de mainlevée pour leurs transactions en tant que mandataires pour des courtiers à distance sont fortement encouragés à adhérer au Système de transmission des avis de mainlevée (STAM), qui leur permettra d'obtenir le statut de leurs transactions.

5. Les renseignements contenus dans cet avis seront incorporés au mémorandum D17-1-5, *Importation de marchandises commerciales*, qui fait présentement l'objet d'un examen.

6. Pour obtenir plus de renseignements concernant cet avis, veuillez communiquer avec la personne-ressource suivante :

Mark Laramore
Programmes de la mainlevée et des entrepôts
Division des processus d'importation
Direction de la politique et de la
coordination opérationnelles
Immeuble Sir Richard Scott
191, avenue Laurier Ouest, 8^e étage
Ottawa ON K1A 0L5

Téléphone : (613) 952-0202
Télécopieur : (613) 957-8630

Courriel : Mark.Laramore@ccra-adrc.gc.ca

7. Pour adhérer au STAM ou pour obtenir une copie des exigences d'adhérence au STAM, veuillez communiquer avec :

Unité du commerce électronique
Division des services à la clientèle
Direction de la politique et de la
coordination opérationnelles
Immeuble Sir Richard Scott
191, avenue Laurier Ouest, 15^e étage
Ottawa ON K1A 0L5

Téléphone : (888) 957-7224
Télécopieur : (613) 952-9979

Pensez à recycler!



Imprimé au Canada